



*L'environnement  
que je choisis...*

**FRONTENAC**

# **MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2016-2019**



**Préparé par**

**le Comité de développement local  
avec le soutien de la MRC du Granit**

**Adopté le 1er novembre 2016 par le conseil municipal**

## TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE ET CADRE ADMINISTRATIF.....	1
MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	1
1. OBJECTIFS POURSUIVIS.....	2
2. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ.....	3
<b>2.1 L'occupation du territoire.....</b>	<b>3</b>
<b>2.2 La population et la démographie.....</b>	<b>3</b>
<b>2.3 Les activités économiques.....</b>	<b>5</b>
<b>2.4 L'emploi.....</b>	<b>5</b>
<b>2.5 Les infrastructures et les services.....</b>	<b>6</b>
3. FORCES, ÉLÉMENTS RESTRICTIFS ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT.....	6
<b>3.1 Les forces de la municipalité.....</b>	<b>6</b>
<b>3.2 Les limites.....</b>	<b>7</b>
<b>3.3 Les enjeux.....</b>	<b>7</b>
4. BILAN DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2010-2014.....	8
5. PLAN D'ACTION 2016-2019.....	11

## HISTORIQUE ET CADRE ADMINISTRATIF

Suite au désistement des représentants du milieu sur le comité de développement et des loisirs, le conseil municipal a décidé, en janvier 2016, de remettre sur pied un "Comité de développement local" (Comité) composé de citoyens et d'élus.

Le Comité désire poursuivre le travail amorcé par l'ancien comité et présente, ci-après, son plan de développement 2016-2019. Aux projets identifiés au stade initial viendront s'ajouter ceux qui seront précisés au cours des années à venir. Sa mission consiste donc, avec le soutien technique et financier des ressources appropriées, à mener à bien les projets identifiés, dans un esprit continu de concertation et de mobilisation du milieu local. Pour cela, il s'assurera de travailler avec les organisations et intervenants concernés, d'effectuer un suivi régulier de l'avancement des travaux et du respect des budgets ainsi que d'informer ponctuellement la population des résultats.

## MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Jean-François Ruel, président  
Julie Monette Théorêt, vice-présidente  
Nadia Vallée, secrétaire  
Jean-Denis Cloutier, maire  
Marco Audet, conseiller municipal  
Mélanie Martineau, conseillère municipale  
Jacques Boulanger, administrateur  
Michel Poitras, administrateur  
Vincent Isabel, administrateur

Le soutien extérieur est assuré par Mohamed Diarra, agent de développement à la MRC du Granit, ainsi que par tout autre organisme concerné lorsqu'il s'agit d'un projet dont la réalisation risque d'avoir des retombées régionales. De plus, les ressources humaines de la municipalité de Frontenac sont mises à contribution.

**Pour toutes informations concernant le présent document, s'adresser à :**

Municipalité de Frontenac

Adresse : 2430, rue St-Jean  
Frontenac, Québec  
G6B 2S1

Téléphone :819-583-3295

Courriel : [adm@municipalitefrontenac.qc.ca](mailto:adm@municipalitefrontenac.qc.ca)

## 1. OBJECTIFS POURSUIVIS

Le plan de développement du Comité incarne la vision de développement de la municipalité de Frontenac pour les quatre prochaines années. Un sous-comité sera mis sur place afin de faire le suivi de l'avancement ou de la réalisation des actions identifiées à l'agenda du plan d'action.

Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- ❖ Développer le sentiment d'appartenance de la population de Frontenac sans pour autant ignorer l'importance, le cas échéant, d'une participation régionale au développement de la MRC du Granit;
- ❖ Complémenter les activités communautaires existantes (sociales, culturelles, sportives etc.) en tenant compte des intérêts divers et de l'âge des usagers;
- ❖ Sécuriser le milieu en impliquant les citoyens;
- ❖ Favoriser le développement résidentiel de la municipalité en tenant compte de l'arrivée probable de nouveaux occupants suite à la construction partielle de la route de ceinture de Lac-Mégantic (carrefour giratoire de Nantes jusqu'à la route 204);
- ❖ Prévoir les infrastructures municipales requises pour mieux desservir les citoyens et les petites entreprises de Frontenac;
- ❖ Éviter de concurrencer inutilement les acquis des municipalités environnantes (exemples : création d'un parc industriel dont la survie est risquée compte tenu de l'existence d'un tel parc à Lac-Mégantic, établir un comité culturel similaire à celui de Piopolis sur la base des succès obtenus par ce dernier, etc.);
- ❖ Protéger le patrimoine religieux et par le fait même, l'Histoire de la municipalité;
- ❖ Informer la population par le biais d'un bulletin ad-hoc (Le Babillard de Frontenac) sur les démarches entreprises par le Comité et le Conseil au regard du développement de la municipalité;
- ❖ Susciter l'intérêt des jeunes à se joindre au Comité afin de leur permettre d'exprimer leurs idées et de participer au développement de Frontenac;
- ❖ Remettre en question les créneaux de développement et identifier les secteurs que devrait privilégier la municipalité de Frontenac;
- ❖ Permettre l'accès aux médias modernes de télécommunication tels la télévision numérique et internet haute vitesse.

## 2. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

### 2.1 L'occupation du territoire

La municipalité de Frontenac occupe un vaste territoire de 225 km<sup>2</sup> qui inclut des zones rurales, forestières, urbaines, de villégiature et de loisir.

Au nord, Frontenac a une frontière commune avec la ville de Lac-Mégantic, les municipalités de Sainte-Cécile-de-Whitton et d'Audet. Du côté ouest et sur plus de 11 kilomètres, la municipalité est riveraine au lac Mégantic. À l'extrémité sud, le territoire est caractérisé par la présence du lac aux Araignées, dont la majeure partie des terres qui l'entourent sont la propriété d'une entreprise d'exploitation forestière. Enfin, à l'est, le territoire est adossé aux limites internationales du Canada et des États-Unis.

La situation géographique de Frontenac permet à la municipalité d'offrir un milieu de vie de qualité. Par contre le "zonage vert" limite à certains égards le développement résidentiel, notamment du côté est de la route 161. Le développement futur de la voie d'accès au parc industriel de Lac-Mégantic peut par ailleurs laisser entrevoir un potentiel de développement résidentiel du côté nord de la route 204.

### 2.2 La population et la démographie

La population, au nombre de 1 690<sup>1</sup> habitants à la fin de décembre 2015 (soit 7,6% de la population totale de la MRC du Granit), a pour caractéristique d'être dispersée entre différents pôles : le périmètre urbain central accessible par la route 204 (le village), le périmètre urbain secondaire situé le long du lac Mégantic et accessible par la route 161 ainsi que les groupes d'habitations que l'on retrouve le long des rangs 3, 4, 5, de la route Trudel et du chemin du Barrage. Ces différents pôles contribuent à un étalement important de la population à desservir en infrastructures et services.

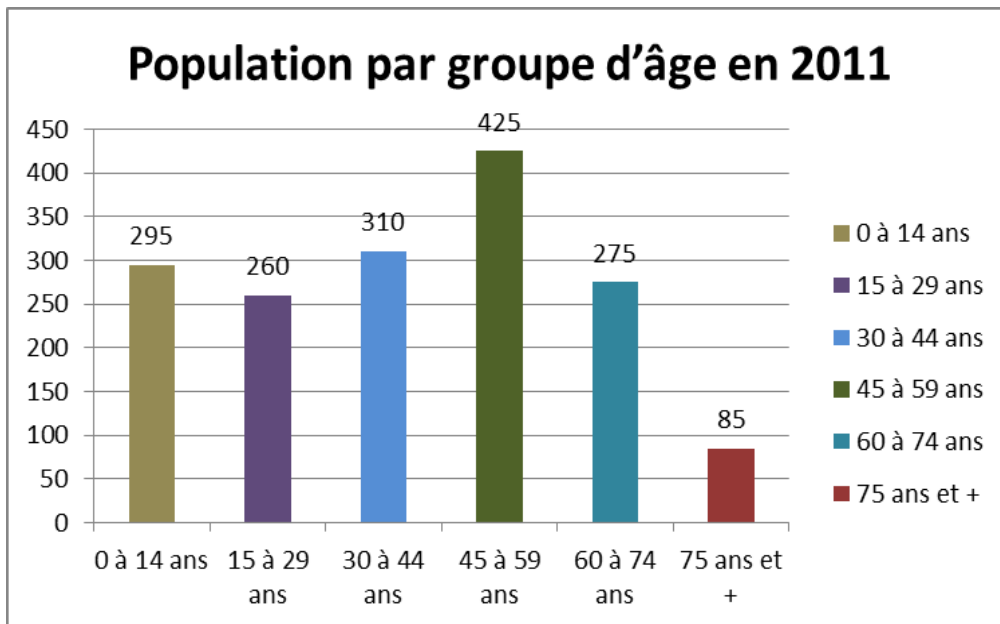
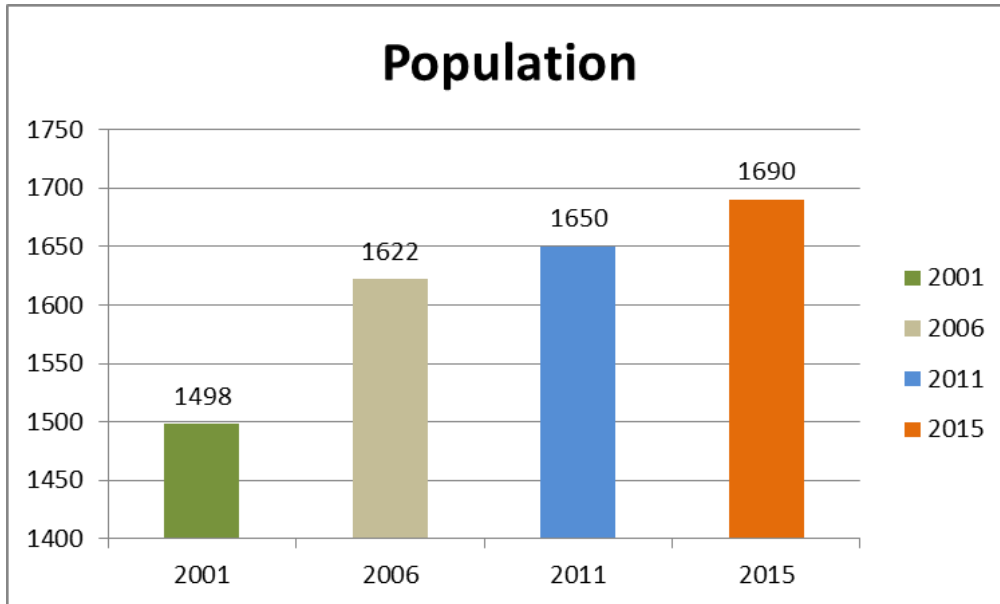
Entre la fin de 2001 et la fin de 2015 (période de 14 ans), la population de Frontenac a augmenté de près de 13%, passant de 1 498 à 1 690 habitants. Cette augmentation de la population confirme l'attractivité de la municipalité au niveau résidentiel particulièrement sur la portion riveraine du lac Mégantic. C'est d'ailleurs à cet endroit que les efforts de développement résidentiel ont été les plus marqués au cours des quinze dernières années (plus de 70%). Globalement, la richesse foncière uniformisée (RFU) de la municipalité est passée de 179 millions\$ en 2010 à près de 208 millions, soit une augmentation de près de 16,2%, soit une moyenne annuelle de 1,3%.

Face à une disponibilité décroissante de nouveaux terrains constructibles au bord du lac Mégantic et à l'attrait pour la population de services de proximité, la municipalité devra probablement poursuivre ses efforts de développement résidentiel à l'intérieur du périmètre

---

<sup>1</sup>Sources officielles du Québec, 30 décembre 2015

urbain (secteur du village) tout en développant ses infrastructures de services à la communauté (notamment pour les jeunes familles). La pyramide des âges en 2011<sup>2</sup> indique à cet effet que l'âge médian de la population est de 43,2 ans à Frontenac et de 47,1 ans pour l'ensemble de la MRC du Granit.



<sup>2</sup> Sources officielles de statistique Canada 2011

### 2.3 Les activités économiques

Les activités économiques, orientées sur les domaines agricole, forestier, industriel, commercial et récréotouristique sont également dispersées sur le territoire. On dénombre dans la municipalité de Frontenac plus de 30 petites entreprises manufacturières, commerciales et récréotouristiques sans compter le secteur artisanal privé qui regroupe plusieurs petits ateliers. Sur le plan récréatif, le territoire dispose d'un cinéma, d'un terrain de golf de 18 trous, d'un Camping Aventure ainsi que d'une zone d'exploitation contrôlée (ZEC-secteur Louise).

Le territoire de la municipalité, par sa géographie (lacs, rivières, montagnes), détient un potentiel de développement récréotouristique intéressant (chasse, pêche, activités de plein air). La réalisation, il y a quelques années, d'accotements cyclables sur la route 161 et autour du lac Mégantic va permettre de renforcer le pouvoir d'attraction sur la population locale et la clientèle touristique extérieure. Différents sites détiennent également un potentiel intéressant de mise en valeur: l'église anglicane patrimoniale St John sur le rang 4, la zone d'exploitation contrôlée (ZEC-secteur Louise) permettant la chasse au petit et gros gibier, la plage municipale du lac aux Araignées, l'habitat humide que constitue le marais du lac des Joncs (propriété de Canards Illimités), la rivière Chaudière, le panorama appalachien avec comme toile de fond le mont Mégantic à partir de la halte routière située le long de la route 161, les divers sites de fouilles archéologiques repoussant l'Histoire de Frontenac à plus de 12,000 ans, etc.

Sur le plan agricole, 38% du territoire est zoné vert. En 2008, la municipalité comptait 76 exploitations agricoles dont 22 exploitations acéricoles (280,000 entailles), soit 5% de l'Estrie et 67% de la MRC du Granit. Ainsi, l'acériculture constitue la principale activité agricole de la municipalité suite à l'abandon progressif des fermes laitières. La disponibilité de terres agricoles pourrait donc favoriser l'implantation de nouvelles cultures (ex : plantes médicinales) ou l'élevage d'animaux de ferme (ex : élevage de moutons, etc.)

Sur le plan forestier, la municipalité compte 68 exploitations forestières reconnues au MRN, la majeure partie d'entre elles exploitant de petites propriétés privées. La forêt privée occupe d'ailleurs la majeure partie du territoire forestier (84%). La municipalité occupe, après Notre-Dame-des-Bois, le 2<sup>ème</sup> rang dans la MRC du Granit au niveau du volume de bois récolté annuellement par les producteurs privés. On retrouve aussi une importante superficie forestière publique, occupée principalement par une partie de la ZEC-secteur Louise et sous contrat d'aménagement forestier (CAAF) par des entreprises de transformation du bois de l'Estrie. En 1998, on dénombrait 514 hectares en friche dans la municipalité (71 parcelles). La majorité de ces friches étant « âgées », le potentiel de mise en valeur en termes d'aménagement forestier est faible.

### 2.4 L'emploi

Selon les données du recensement de 2011, la population active s'élève à 1010 personnes. Les emplois occupés dans la municipalité (évalués à plus de 200) touchent les entreprises locales qui, tel qu'indiqué précédemment, sont de petites entreprises œuvrant dans les domaines

agricole, forestier, manufacturier, touristique et commercial. Sachant que la majorité des personnes actives occupent un emploi à l'extérieur de la municipalité (soit environ 80%), la vitalité économique de la ville de Lac-Mégantic et de la région s'avère importante pour les résidents de Frontenac. Les ententes inter-municipales favorisent cet épanouissement en autant que la contribution financière de la municipalité demeure à un niveau acceptable.

Sur le plan régional, la situation de l'emploi se porte bien depuis plusieurs années. Selon le recensement de 2011, le taux de chômage dans la MRC du Granit s'élevait à 6,2%. La structure économique est fortement axée sur le secteur manufacturier (45% des emplois) et les entreprises se situant dans ce secteur éprouvent des besoins de recrutement de main-d'œuvre depuis 1998.

### **2.5 Les infrastructures et les services**

La municipalité de Frontenac offre à la population les infrastructures et services suivants :

- ❖ Salle communautaire additionnelle construite en 2007;
- ❖ Terrain de balle en été et patinoire hiver/été;
- ❖ Terrain de jeux pour les jeunes enfants (jeux d'eau, tourniquet, balançoires);
- ❖ Piste de ski de fond;
- ❖ Accès au terrain de jeux et aire de détente;
- ❖ Plage du lac aux Araignées et descente de bateaux au lac du même nom (route 161);
- ❖ Accès au lac Mégantic;
- ❖ Halte routière avec tour d'observation (route 161);
- ❖ Parc de jeux 18 mois à 5 ans.

## **3. FORCES, ÉLÉMENTS RESTRICTIFS ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT**

### **3.1 Les forces de la municipalité**

- ❖ Importante superficie;
- ❖ Localisation géographique privilégiée en milieu naturel (lacs, rivières et montagnes);



- ❖ Environnement qui, à toute fin pratique, est exempt de pollution (peu d'industries polluantes à l'intérieur ou à proximité de ses limites);
- ❖ Qualité de vie indiscutable en milieu rural tout en étant situé à proximité de la principale ville de la MRC du Granit;
- ❖ Potentiel de développement agroforestier et récréotouristique;
- ❖ Administration municipale soucieuse d'améliorer la qualité de ses services aux citoyens tout en maintenant la taxe foncière au plus bas niveau possible.

### 3.2 Les limites

- ❖ Dispersion de la population et des activités économiques sur le territoire;
- ❖ Population ayant des intérêts divergents en fonction de sa localisation le long d'axes routiers à vocations diverses;
- ❖ Projets de développement dans une grande partie de la municipalité de Frontenac, en quelque sorte, freinés par l'occupation de grands espaces par des sociétés publiques ou privées;
- ❖ Activités économiques limitées;
- ❖ Infrastructures et services limités;
- ❖ Application d'un taux unique de taxe foncière (le milin) pouvant occasionner des disparités importantes entre les riverains et les propriétaires de terres à bois versus la balance des citoyens de Frontenac;
- ❖ Près de 15% des foyers n'ont toujours pas accès à internet haute vitesse.

### 3.3 Les enjeux

- ❖ Maintien et développement de la population : développement résidentiel, services adaptés;
- ❖ Développement économique plus structuré dans des créneaux spécifiques;
- ❖ Sentiment d'appartenance de la population (projets et/ou activités collectifs et rassembleurs);
- ❖ Couverture internet et téléphonie mobile.

## 4. BILAN DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2010-2014

Voici le résumé des réalisations effectuées suite à la mise en œuvre des projets du plan 2010-2014 :

Projets	Phase	Réalisation	Commentaires
Halte routière (route 204-rond point du village)	Concept global	Réalisée	
Halte routière (route 161)	Concept intégré, plan d'aménagement et évaluation des coûts	Réalisée	
	Construction de la tour Phase 1	Réalisée	
	Mise à niveau des aires de pique-nique, éliminer les foyers BBQ, faciliter la cueillette des déchets Phase 2	Réalisée en partie	Réalisée par la municipalité. Cependant les foyers BBQ ont été maintenus (à valider- conseil mun.)
	Aménagement paysager, construction de toilettes publiques,	Non réalisé	Malgré des tentatives. Coût très élevé et proximité de la descente de bateaux
Descente de bateaux (route 161)	Nettoyage du boisé	Réalisé	
	Panneau d'information côté Lac aux Araignées	Réalisé	
	Dépôt de grosses roches pour bloquer toute possibilité de camping	Réalisé	
Plage du lac aux Araignées	Construction d'un abri	Réalisée	
	Stationnement, accueil, (mise à niveau)	Réalisé en partie	À cause d'un manque d'espace
Église St John	Restauration, contreforts, rampe pour handicapés, peinture extérieure	Non réalisé	Devenue une propriété privée
	Solage, clôture autour de l'église/cimetière	Non réalisé	Devenue une propriété privée

<b>Projets</b>	<b>Phase</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Commentaires</b>
Marais du lac des Joncs	Plate forme d'observation	Non réalisé	À venir
Guide touristique des Cantons de l'Est	Mise à jour du texte pour Frontenac	Réalisé	À maintenir
Site Internet Frontenac	Conception et mise en service	Réalisé	À rafraichir
Bâtiment municipal multi-fonctionnel	Étude de faisabilité, financement et construction	Réalisé	
	Plans et devis, soumissions	Réalisé	
	Construction	Réalisé	
Fêtes du 125 <sup>ième</sup> anniversaire de Frontenac	Formation du Comité, mode de financement, activités proposées, organisation	Réalisé	
OTJ de Frontenac	Mise à niveau des balançoires, du tourniquet, des glissoires et paillis	Réalisé	À bonifier
	Conception et construction d'un jeu de pétanque	Non réalisé	À venir
	Remplacement des bandes de la patinoire et mise à niveau de la surface de jeu	Réalisé	
Internet haute vitesse	Étude de faisabilité, coûts et calendrier des travaux	Réalisé en partie	À venir
	Construction du réseau et mise en service	Non réalisé	À venir

<b>Projets</b>	<b>Phase</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Commentaires</b>
Babillard de Frontenac	Publication périodique	Réalisé	À maintenir
Mise à niveau du réseau d'égout	Village-route 204	Réalisé	
Mise à niveau du réseau d'égout	Village-rue St-Jean	Réalisé	
Rang 4	Tronçon Rivière Blanche-chemin de fer Design et travaux de gravelage	Réalisé	
Rang 4	Tronçon Route 204-Rivière Blanche Asphaltage	Réalisé	
Développement Roy	Asphaltage (400 pieds)	Réalisé	

## 5. PLAN D'ACTION 2016-2019

Le tableau suivant précise la nature des actions identifiées au présent plan. Toutefois, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et le Comité demeure réceptif à l'addition de tout nouveau projet pour les années à venir.

PROJETS	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER			
<b>1. Démographie</b>					
<b>1.1 Promouvoir et encadrer le développement de projets domiciliaires</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
1.1.1 Déterminer des balises au niveau du développement	Municipalité	2016	2017	2018	2019
1.1.2 Encourager la construction de mini maisons écologiques	Municipalité	-	2017	2018	-
<b>1.2 Élaborer une politique pour les familles et les aînés</b>	Municipalité	-	2017	2018	2019
1.2.1 Améliorer la qualité de vie des familles	Municipalité	2016	2017	2018	2019
1.2.2 Créer un environnement et des conditions favorables au vieillissement actif et en santé	Municipalité	2016	2017	2018	2019
<b>1.3 Accueillir et retenir de nouveaux résidents</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
<b>1.4 Promouvoir la municipalité de Frontenac</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
1.4.1 Redéfinir le site internet de la municipalité	Municipalité	2016	-	-	
<b>1.5 Explorer l'adhésion à la démarche Cittaslow</b>	Municipalité	2016	2017	-	-

<b>2. Sociocommunautaire, tourisme et culture</b>					
<b>2.1 Favoriser le sentiment d'appartenance et l'implication citoyenne</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
2.1.1 Promouvoir les opportunités d'entraide	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
<b>2.2 Complémenter les activités communautaires existantes</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
2.2.1 Organiser un tournoi de golf municipal (tournoi du maire)	Municipalité/CDLF	-	2017	-	-
<b>2.3 Développer l'offre récréative et culturelle</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
2.3.1 Réaliser un centre d'interprétation historique	CDLF	-	2017	-	-
2.3.2 Valoriser et promouvoir l'histoire de la municipalité	Municipalité	-	2017	2018	2019
<b>2.4 Favoriser le développement de l'agrotourisme</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
<b>2.5 Faire la promotion des talents</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
<b>2.6 Encourager un mode de vie sain et physiquement actif</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
2.6.1 Aménager des sentiers pédestres et cyclables	Municipalité	-	-	-	-
2.6.2 Valoriser le sentier de ski de fond (route 204-Relais sportif)	Municipalité	2016	-	-	-
2.6.3 Choisir des concepts prônant le mode de vie sain et actif	Municipalité	2016	2017	2018	2019

<b>3. Commerces et services</b>					
<b>3.1 Encourager la diversification et la transformation des produits locaux</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
<b>3.2 Consolider les entreprises existantes</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019
<b>3.3 Promouvoir les entreprises locales</b>	CDLF	-	2017	2018	-
<b>3.4 Favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication</b>	Municipalité	-	-	2018	2019
<b>3.5 Favoriser la construction d'un bâtiment de services multifonctionnel</b>	Municipalité	2016	-	-	-
<b>3.6 Poursuivre l'aménagement de la halte routière (route 161)</b>					
3.6.1 Mettre à niveau le stationnement et l'accueil	Municipalité	2016	2017	2018	-
3.6.2 Aménager l'accès au lac Mégantic	Municipalité	2016	2017	2018	-
<b>3.7 Aménager des aires de jeux à travers la municipalité</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
3.7.1 Bonifier les équipements de l'OTJ	Municipalité	-	2017	-	-
3.7.2 Conception et construction d'un terrain de jeu de pétanque	Municipalité	2016	-	-	-
3.7.3 Ajout d'une toiture à la patinoire	Municipalité	-	-	2018	-
<b>3.8 Mettre à niveau le réseau d'égout du rang 3-route 204</b>	Municipalité	2016	-	-	-
<b>3.9 Prolonger l'asphaltage des rues Roy, Valcourin, coin Samola et 3<sup>ème</sup> rang</b>	Municipalité	2016	-	-	-
<b>3.10 Poursuivre la publication du bulletin de nouvelles(2 fois/an)</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
<b>3.11 Maintenir les ententes inter-municipales</b>	Municipalité	2016	2017	2017	2018

<b>4. Environnement</b>					
<b>4.1 Améliorer l'image de la Municipalité</b>					
4.1.1 Mettre en valeur l'emblème floral de la municipalité	Municipalité/CDLF	-	2017	2018	-
4.1.2 Améliorer la signalisation de direction et d'information	Municipalité/CDLF	-	2017	2018	-
<b>4.2 Favoriser la protection de l'environnement</b>	Municipalité	-	2017	-	-
<b>4.3 Valoriser le milieu naturel et le rendre accessible</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
4.3.1 Établir un partenariat avec Canards Illimités pour la mise en valeur du Marais du Lac des Joncs	Municipalité/CDLF	-	2017	-	
<b>4.4 Mettre en valeur la réserve de ciel étoilé</b>	Municipalité	2016	2017	2018	2019
<b>4.5 Favoriser l'approche de développement durable dans l'élaboration des projets</b>	Municipalité/CDLF	2016	2017	2018	2019